

16.03.2023 – 00:30 Uhr

## Communiqué de presse : Vague d'inflation en Suisse : flambée du prix des billets d'avion, des voyages et des hôtels

### Le renchérissement s'accélère encore en 2023

Indice Comparis des prix à la consommation vs indice suisse des prix à la consommation



Mois de référence : décembre 2020 (correspond à 100 %)

Source : indice Comparis des prix à la consommation en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich | OFS

comparis.ch

#### Communiqué de presse

#### Indice Comparis des prix à la consommation février 2023

#### Vague d'inflation en Suisse : flambée du prix des billets d'avion, des voyages et des hôtels

En Suisse, l'inflation ressentie a de nouveau fortement augmenté en février, les prix ayant progressé de 3,9 % par rapport au même mois de l'année précédente. C'est ce que révèle l'indice Comparis des prix à la consommation\*. La hausse est supérieure à la moyenne annuelle de 2022. Partir en vacances est devenu beaucoup plus cher. Les prix des nuitées ainsi que des voyages en avion et à forfait enregistrent une hausse qui atteint parfois 46 % par rapport à l'année précédente. « L'augmentation de la demande et les effets durables tels que les prix élevés de l'énergie sont à l'origine de cette hausse des prix », déclare Michael Kuhn, expert Argent chez Comparis.

Zurich, le 16 mars 2023 – L'indice Comparis des prix à la consommation, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, mesure l'inflation telle qu'elle est ressentie par les consommatrices et les consommateurs. Pour ce faire, seule l'évolution des prix des biens de consommation courante est prise en compte, par exemple ceux des denrées alimentaires, des médicaments ou des vêtements. Le taux d'inflation est calculé abstraction faite des loyers et des biens durables.

Ainsi, selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les biens du quotidien en Suisse ont augmenté de 3,9 % de février 2022 à février 2023. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) rend compte quant à lui d'une hausse n'excédant pas 3,4 %.

#### Encore un très net renchérissement par rapport au mois précédent

Par rapport à janvier 2023, les prix du panier suisse Comparis ont augmenté, de 1,3 % précisément (IPC : +0,7 %). Le mois précédent, les coûts des biens de consommation courante s'étaient renchérissés de 0,6 % (IPC : +0,1 %).

« En 2023, le renchérissement repart nettement à la hausse », explique Michael Kuhn, expert Argent chez Comparis. « Hausse des prix des marchandises importées, demande toujours élevée de biens et de services, perturbation des chaînes d'approvisionnement dans la production, prix élevés de l'énergie sans oublier les incertitudes sur les marchés : autant de facteurs qui font que le niveau des prix restera élevé à moyen terme et ne baissera que peu, voire pas du tout », poursuit M. Kuhn.

#### La Suisse reste relativement préservée par l'inflation

En comparaison internationale, on constate que sur douze mois, le renchérissement a été plus faible en Suisse que dans la zone euro. Selon Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, les prix ont augmenté de 8,5 % dans les pays de la zone euro au cours de cette période (dans l'ensemble de l'UE : +10,0 %). En février, le taux d'inflation s'établissait à 0,8 % (contre 0,2 % dans l'ensemble de l'UE).

Pour toute l'année 2023, l'inflation devrait atteindre 6,1 % dans la zone euro et 7 % dans l'UE. En Suisse, le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) table sur un renchérissement de 2,2 % pour l'année en cours.

### **Partir en vacances coûte beaucoup plus cher**

Il faut prévoir un budget nettement plus élevé pour partir en vacances. En effet, les coûts du transport aérien ont augmenté de 28,8 % en février par rapport à janvier, et même de 45,8 % par rapport à février 2022. Dans la parahôtellerie, l'inflation s'établit à 20,5 %, et à 6,2 % depuis février 2022. Sur douze mois, les voyages à forfait ont connu une augmentation de 16,1 % et l'hôtellerie, de 6,1 %. « Pour le secteur des voyages, dont l'activité est très variable d'une saison à l'autre, les coûts sont clairement orientés à la hausse. Les prix élevés de l'énergie ne font que renforcer cette tendance », explique M. Kuhn.

### **Plus forte hausse des prix sur douze mois**

Outre les prix du transport aérien, les tarifs de l'électricité ont augmenté, de 25,5 %, se hissant ainsi sur la deuxième marche du podium de l'inflation. Les prix de l'énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance), qui marquent une hausse de 24,5 %, arrivent en troisième position. Vient ensuite le groupe de produits Margarine, graisses et huiles comestibles avec une augmentation de 17,4 %.

« La forte hausse des prix de l'électricité par rapport à l'an passé va encore se faire sentir durant toute l'année 2023. En effet, les prix sont toujours fixés en début d'année et ne sont généralement plus modifiés par la suite », explique M. Kuhn.

### **Plus forte augmentation des prix en 20 ans**

Au cours des 20 dernières années, c'est l'énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance) qui a le plus fortement augmenté : son prix a grimpé de 188,9 % en moyenne depuis février 2003.

Les cigarettes ainsi que les journaux et magazines occupent les deuxième et troisième places du top 5 de l'inflation à long terme, avec respectivement 83,8 % et 68,2 % d'augmentation.

Les autres tabacs (+65,1 %) et les services financiers (+55,7 %) se sont eux aussi nettement renchérissés pour les consommatrices et les consommateurs.

### **Plus forte inflation chez les couples de 65 ans ou plus sans enfants**

Les couples de 65 ans ou plus sans enfants représentent la catégorie pour laquelle l'inflation s'est fait le plus ressentir au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 4,3 %.

En février, le coût de la vie a encore augmenté de 1,1 % par rapport au mois précédent pour cette catégorie de personnes.

Si l'on s'en tient aux chiffres, parmi tous les ménages, ce sont les personnes de moins de 65 ans vivant seules qui ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 106,4 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à 3,6 % sur les douze derniers mois.

### **Plus forte inflation dans la catégorie des plus hauts revenus**

Sur la base des revenus, c'est pour la catégorie qui gagne le plus que la vie s'est le plus renchérie par rapport à l'année dernière. Son indice des prix à la consommation a progressé de 4,1 %. En février, le renchérissement se situait à 1,5 %.

La classe de revenus intermédiaires à élevés a été la moins touchée par le renchérissement. Pour elle, les prix ont augmenté de 3,7 % depuis l'an passé, mais le mois dernier, ils ont augmenté de 1,2 %.

### **L'inflation la plus basse en Suisse italienne**

La comparaison des régions linguistiques révèle que la Suisse alémanique, la Suisse rhéto-romane et la Suisse romande ont enregistré l'inflation la plus élevée par rapport à l'an passé : elle s'y établit à 3,9 %. En février, le niveau des prix a augmenté de 1,3 %.

Le renchérissement le plus bas par rapport à l'année précédente a été enregistré en Suisse italienne, où il s'élève à 3,6 %. Par rapport au mois précédent, le coût de la vie dans cette région a augmenté de 1,0 % en février.

### **Plus forte baisse des prix d'un mois sur l'autre**

En février, le prix de certains produits a reculé. Par exemple, les consommatrices et consommateurs ont payé 4,2 % de moins qu'en janvier pour les autres imprimés. Les prix de l'eau minérale naturelle (-2,3 %) et des articles de toilette (-1,5 %) ont également baissé.

### **\* Indice Comparis des prix à la consommation**

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau

moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

Établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, l'indice Comparis des prix à la consommation reflète le ressenti de l'inflation en excluant les montants des loyers et les prix des biens durables tels que les voitures de tourisme et les meubles pris en compte dans les données de l'IPC. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique.

Les données à la base de l'indice Comparis des prix à la consommation sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les [indices chaînes de Laspeyres](#) avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

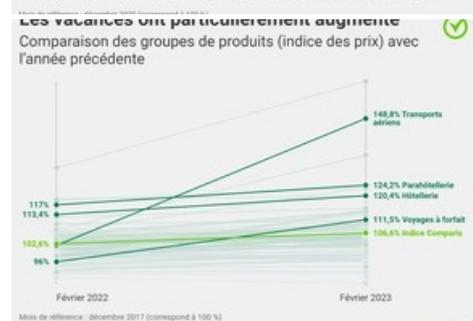
**Pour plus d'informations :**

Michael Kuhn  
 Expert Consumer Finance  
 Téléphone : 044 360 53 91  
 Courriel : [media@comparis.ch](mailto:media@comparis.ch)  
 comparis.ch

**À propos de comparis.ch**

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 200 collaboratrices et collaborateurs à Zurich.

**Medieninhalte**



Groupes de produits	Évolution sur les 12 derniers mois	Évolution depuis le mois de N-1	Évolution depuis le mois précédent	Évolution au cours des 20 dernières années
Transports aériens		45.8%	28.8%	-0.8%
Électricité		25.5%	0%	17.6%
Énergie de chauffage (gaz, mazout, bois de chauffage et chauffage à distance)		24.5%	-2.2%	188.9%
Margarine, graisses et huiles comestibles		17.4%	-2.9%	21.6%
Voyages à forfait		16.1%	8%	1.5%
Sucre		15.5%	0.1%	-3.8%
Beurre		15.4%	-0.2%	31.2%
Institutions sociales		9.8%	1.9%	42.3%

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100904459> abgerufen werden.